



Occupation de Jean Quarré : le dialogue engagé par la Ville de Paris permet des avancées

Depuis dix jours, une centaine de migrants et un collectif occupent l'ancien lycée Jean Quarré. La Ville de Paris a choisi d'aborder cette situation par le dialogue. En lien avec les occupants, elle vient d'effectuer une visite technique de sécurité afin de prévenir les risques liés à cette occupation.

L'ancien lycée hôtelier Jean Quarré (19e), désaffecté depuis quatre ans, a été cédé récemment par la Région Ile-de-France à la Ville de Paris. Ce bâtiment doit à terme être transformé en médiathèque. Dans l'intervalle, face à la crise migratoire sans précédent à laquelle la France et en particulier Paris sont confrontés, la Ville a proposé aux services de l'Etat qu'il accueille un centre d'hébergement d'urgence. Des travaux étaient sur le point d'être entamés en ce sens.

Le vendredi 31 juillet, une centaine de migrants et un collectif ont envahi le bâtiment. Ils occupent depuis les lieux. Immédiatement, la Maire de Paris a décidé d'aborder cette situation dans le calme et le dialogue, elle a ainsi refusé de recourir aux forces de l'ordre. « Une évacuation sèche n'aurait eu pour résultat que de remettre ces personnes à la rue, alors qu'elles sont en grande précarité, qu'elles ont traversé des épreuves terribles pour arriver jusqu'ici et que beaucoup d'entre elles sont en droit de déposer une demande d'asile en France et de bénéficier à ce titre d'un hébergement d'urgence », rappelle Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire.

Cette méthode constructive produit ses résultats. En lien avec les occupants, une délégation de la Ville de Paris accompagnée d'un architecte de sécurité de la préfecture de police a effectué lundi une visite technique de sécurité. Elle visait à vérifier l'état du bâtiment et à identifier les mesures minimales à prendre pour limiter les risques pesant sur les migrants qui y sont présents. « Le diagnostic maintenant établi, nous voulons procéder rapidement aux mesures d'urgence qui s'imposent, notamment l'installation de dispositifs de sécurité incendie (extincteurs, détecteurs de fumées) », souligne Bruno Julliard.

La Ville de Paris a réaffirmé à cette occasion sa volonté de mettre ce lieu à la disposition de l'Etat, dans les meilleurs délais, afin qu'il en fasse un centre d'hébergement d'urgence. « Les questions prioritaires de sécurité incendie étant en voie de se régler, nous allons poursuivre notre dialogue avec l'Etat et les occupants, pour passer à l'étape suivante : les travaux d'aménagement de Jean Quarré en centre d'hébergement », explique le premier adjoint.

A ce titre, la Ville restera à l'écoute dans ses réflexions sur le mode de gestion de ce futur centre. « Nous avons tous le même objectif, la mise à l'abri et l'accompagnement des migrants, toutes les propositions sont donc les bienvenues pour atteindre ce but », conclut Bruno Julliard. Enfin, la Ville rappelle sa volonté de disposer d'une connaissance précise du nombre et de la situation des migrants installés sur le site, afin de pouvoir transmettre aux services de l'Etat les éléments qui permettront d'engager leur prise en charge.